

Courtage collectif en développement et réseaux associatifs dans la région Drâa-Tafilalet

Mohammed Benidir
Chercheur, Beni Mellal

يعالج هذا المقال تعبئة الوساطة الجماعية من أجل التنمية على الصعيد الجهوي، حالة درعة-تافيلالت في الجنوب الشرقي. فعلى ضوء النموذج المغربي لإعادة التركيب المجالي، وجد زعماء الشبكات الجموعية، باعتبارهم نخبا قروية جديدة، في هذه الوساطة الجماعية، طريقة أخرى للتقرب من "الشعب"، ووسيلة للتوقيع على الأصعدة السياسية مافوق المحلية. ويكتسى هذا التدخل أنماطا مختلفة، حيث يتحالف هؤلاء حول رهانات الترشيد والإعتراف، والشرعنة و الوساطة داخل الأجهزة التنموية، موظفين الطريق النضالي للتعبئة، والترسيخ الانتخابي المحلي، والمعرفة التقنية لتقديم الخدمات الإجتماعية الأساسية، والتمكن من العلاقات الإستراتيجية مع فاعلي التعاون من أجل التنمية، دولة كانوا أم ممولين خارجيين. وتبرهن هذه الدراسة، بناءً على معطيات ميدانية، كيف أن مناضلي الأمس، ووسطاء التنمية اليوم - إن لم يجمعوا بين الصفتين - يتنافسون حول الاستعمالات السياسية والثقافية للتمهيش والمناهج الخطابية للجهوية.

Les manières – si hétérogènes – d’être courtier individuel, dans les arènes micro-locales du développement, diffèrent. Dans le Sud-Est marocain, trois styles d’insertion des leaders associatifs dans les affaires du courtage en développement¹ sont à l’œuvre : le premier style renvoie à ceux ayant accédé au courtage par une hydre militante ou à ceux qui oscillent simultanément entre le militantisme politique et le courtage associatif. Le second relève d’une catégorie sociale dont le chemin vers cette action se base sur un blason terni notabiliaire renforcé par une affiliation partisane qui l’entoure. Sans oublier le troisième style qui combine à la fois les trois figures du militant, du notable et du courtier.

Changement d’échelle territoriale oblige, les courtiers associatifs collectifs interagissent dans l’arène régionale du développement, tout en se démarquant du territoire institutionnel, produit du découpage territorial et administratif de l’Etat. De l’arène locale vers l’arène régionale, nous nous contenterons de démontrer, à la faveur de cet article, l’hypothèse selon laquelle la rhétorique du changement d’échelle (Faure et Muller, 2007 : 14) dont les courtiers collectifs font usage, dans le cadre des réseaux associatifs, leur permet de justifier, de renforcer ou d’affaiblir

¹ Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan ont défini « les courtiers locaux en développement comme étant des acteurs sociaux implantés dans une arène locale, (dans laquelle ils jouent un rôle plus ou moins direct) qui servent d’intermédiaires pour drainer (vers l’espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de l’aide au développement » (Bierschenk et al., 2000 : 7).

leurs stratégies de repositionnement dans les arènes politiques du développement. Abstraction faite d'une telle réponse, les organisations associatives du courtage collectif en développement cachent-elles des logiques d'individuation et de leadership ?

Tout d'abord, il faut garder présent à l'esprit que le courtage collectif en développement est un phénomène récurrent dans les flux d'implication des leaders associatifs villageois dans ces arènes. Il a trait à une diversification des fonctions, à une spécialisation des tâches, à une distribution des rôles et à une *pluralité des excellences* (Reynauld, 1997 : 169-171) au sein du groupe collectif qui en fait partie. Recouvrant diverses formes (club de courtiers, chaîne de courtage et syndicat de courtiers), il pourrait être défini comme une fonction de courtage qui assume collectivement un réseau régional ou provincial d'acteurs / de leaders associatifs dont les compétences et les ressources sont complémentaires (Mongbo, 2000 : 217).

Si l'univers du courtage est un univers concurrentiel et compétitif, qui trace les bornes à la complémentarité (Bierschenk et *al.*, 2000 : 30), force est de constater que, dans les oasis du Sud-Est marocain, les leaders de réseaux régionaux et provinciaux se concurrencent en chair et en os autour d'enjeux politiques déterminés. On songe à affirmer que cette opération collective d'intermédiation en développement est un domaine, voire un secteur dans lequel différents groupes d'élites associatives, qui s'y spécialisent et excellent à en endosser l'intermédiaire, s'affrontent pour atteindre prééminence, reconnaissance, légitimité et émancipation². À Errachidia, le Réseau des associations de développement des oasis du Sud-Est (RADOSE) et le pôle associatif pour le développement démocratique au Sud-Est (PADDSE) sont en compétition. Au niveau de Zagora, le réseau des associations Oued Dra est un rival du RAZDED. Quelle que soit la forme du courtage collectif, celui-ci n'est qu'un *champ*, voire une *arène* à l'intérieur de laquelle les leaders-courtiers de réseaux associatifs régionaux se recrutent, se professionnalisent aux marges de l'action publique (Catusse et Vairel, 2010 : 6), se coalisent et s'affrontent autour d'enjeux stratégiques dans l'arène régionale du développement. Mais avant de disséquer, en deuxième lieu, les processus de confrontation et de coalition, nous nous bornerons, en premier lieu, à analyser les manifestations associatives du courtage collectif en développement.

Entre le douar, la rue et le couloir

Le militantisme développementaliste, la mobilisation collective, la notabilité communale tracent le dessein longitudinal de la FADT (Fédération des Associations de Développement de Tinghir). Club de courtiers du développement, la fédération associative est connue par le nom de ses leaders que par sa raison sociale (Mahdi, 2002 : 476 ; 2005 : 107 ; Tozy, 2002 : 17). Le courtage collectif qu'elle singularise est tiraillé entre parcours associatif et engagement politique. Ce

² Une version de ce texte a été présentée dans le cadre de l'atelier des doctorants sur « La société civile comme contre-pouvoir ? Deux cas d'étude », organisé par le Centre Jacques Berque pour les études en sciences humaines et sociales, Rabat, le 29 février 2012. Je tiens à remercier Irène Bono et Mohamed Ait Hamza pour leurs commentaires avisés.

dernier - nous le verrons - n'est pas mis en exergue, et ne conditionne nullement les revendications associatives locales des leaders de la fédération dans le processus de mobilisation. L'itinéraire individuel du leader associatif levier, ci-dessous, est indissociable de la trajectoire associative de la FADT.

Né en 1968, AS est licencié en biologie générale à l'université d'Ibn Zohr d'Agadir en 1991. Il est enseignant du secondaire. Durant les années de sa formation universitaire, il militait avec les islamistes dans l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM). Alors affecté, à Errachidia, il adhère à des associations culturelles et, sur le plan syndical, à la confédération démocratique du travail (CDT). Là où il enseignait, il adhère éventuellement à une association culturelle, lorsqu'il ne la fonde pas ou il ne participe pas à sa fondation. Il s'agit, chemin faisant, de l'Association El Farah à El Jaref et de l'association Ennakhil à Errissani toujours dans la province d'Errachidia.

La reconversion du militantisme associatif en militantisme développementaliste n'est pas advenue qu'en 2002, lorsqu'il a créé, dans son village natal d'Eadouan au Todgha, *une association du développement*. Le dynamisme dont elle témoigne a un effet boule de neige, de telle sorte qu'elle a conduit à la naissance d'autres associations dans les villages avoisinants. AS en est toujours pionnier ou adhérent. La plus importante d'entre elles est El-Fath, association culturelle et islamiste proche du Mouvement de l'Unification et de la Réforme (ettawhid wa eslah), lequel constituant le pôle religieux du PJD, parti dont le leader associatif est effectivement partisan au niveau de la province de Tinghir.

Pour ce cas de figure, l'arène écologique consolide son entreprise politique dans l'arène du développement. La présentation de soi sur la scène médiatique aux niveaux local, régional et national renforce, en effet, sa position dans l'arène politique locale. Car il est spécialiste dans la protection de l'environnement dans les institutions scolaires et les supports pédagogiques qui la conditionnent. Ses activités dans le collège El Waffa à Tinghir, où il enseigne, en est une illustration éloquente. En 2006, il a remporté le prix Hassan II pour l'environnement (composante communication), par son projet intitulé « la gestion de l'environnement dans les établissements scolaires ». La fédération d'associations de développement, dont il est le leader, et l'association villageoise, qu'il préside, commémorent chaque année la journée mondiale de la terre. En 2005, il a publié en arabe un recueil : « Guide des associations dans les projets du développement durable et la protection de l'environnement ». Ce livre contient quatre volumes : le concept du développement durable, le management participatif, les étapes d'élaboration d'un projet associatif, les conditions de financement, informations sur les organisations et les bailleurs de fonds, les imprimés de demande de financement et la carte technique du projet finançable. En 2010, il publie ce qu'il considère comme étant « La charte verte » (publication de la FADT). Il s'agit, pour lui, d'une charte éthique pour les amis de l'environnement.

Ce cas de figure a conduit, par ailleurs, un projet de protection de l'environnement et de sauvegarde de la biodiversité dans l'oasis de Todgha. Dans l'aménagement des canaux d'irrigation, il a développé, selon lui encore, la technique du système d'irrigation par réseaux capillaires dans les oasis (SIRCO). Selon ses déclarations, douze km de canaux d'irrigation ont été réparés, ce qui porte une contribution

notable à la grande œuvre entreprise pour la gestion des ressources en eau dans les oasis. La première association, celle de l'association de développement d'Iaadouan, qu'il a fondée, a adopté pour la première fois ce système en 2003, dans le projet « Oasis de Todgha : aménagements et maintien de la biodiversité » et ce, en partenariat avec le secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement. « L'apport de ce système, dit-il, est important en ce qu'il va permettre à chaque tribu de recevoir sa portion en eau d'irrigation de la tribu en amont, et l'utiliser grâce à un réseau capillaire qui se converge enfin, pour transmettre l'eau non exploitée à la tribu en aval ; c'est-à-dire après l'épuisement de la période consacrée à la tribu dans le cycle d'irrigation, toutes les branches se forment pour que l'eau emprunte l'artère vers la tribu suivante » (Sadqui, 2003 : 4-5).

Ici, il importe de signaler que le leader associatif s'est hissé, en citant Olivier de Sardan³, en un passeur d'une greffe inédite d'innovation et de développement. Une greffe qui se façonne par un message technique, en partenariat avec les services sectoriels spécialisés, mais avec un style propre à sa communauté rurale. Il est aussi une sorte de groupe stratégique qui se coagule autour d'une proposition d'innovation à sa communauté bénéficiaire. Bref, cette intermédiation, ce courtage en développement en toute somme – qui renforce en effet sa position sociale – augmente ses marges de manœuvre dans le développement négocié et, partant, l'aide – nous le verrons – à prendre pied dans l'arène politique locale.

Son investissement dans les aménagements agricoles, où prévaut, pour une large part, le savoir populaire et traditionnel avec une portion grandissante par rapport à celui ayant une coloration technique, l'emmène à découvrir les arcanes et les règles du jeu de la société traditionnelle dont il est issu. « Le système coutumier de la tribu contient lui aussi des activités associatives, mais elles ne sont pas pourtant encadrées. On a considéré notre association plutôt comme un prolongement de la jema'a (assemblée délibérative traditionnelle). Les notables et les élus locaux du douar y sont des adhérents. Nous sommes passés du comportement coutumier à un comportement civique. Mais il y des questions que l'association ne peut trancher et n'y prend pas voix au chapitre, du fait d'éventuels affrontements avec les notables. La gestion des terres collectives est une matière que l'association n'intervient pas⁴. Les 250 adhérents dont 50 filles sont tous issus de la fraction d'Iaadouan. Un comité de communication et de partenariat avec les ressortissants à Paris, à Montpellier et à Amsterdam a été créé. Nous travaillons avec l'INDH en matière d'aménagement des canaux d'irrigation. L'association a une légitimité sociale incroyable. Elle est devenue comme un marabout. Elle est sacralisée »⁵.

³ Selon la formule de la « Plus Petite Problématique Commune » (PPPC) sur l'anthropologie de l'innovation (chapitre IV), cette dernière est définie, métaphoriquement, par « une greffe inédite, entre deux ensembles flous, dans une arène via les passeurs », (Olivier de Sardan, 1995 : 94-5).

⁴ Mais on remarque que le onzième objectif de la fédération, selon l'article 4 du statut fondamental, consiste en « l'intervention auprès des autorités locales et les nouabs (les délégués) des terres collectives pour la cession des terrains au profit des associations (membres) qui veulent construire les services éducatifs et sportifs ainsi que leurs sièges ».

⁵ Entretien KL, Tinghir, le 14 février 2009.

Le parcours de vie de ce leader associatif est indissociable de la naissance de la fédération des associations de développement à l'échelle trans-locale de Tinghir. L'érection de cette dernière en province administrative conduit les leaders de cette fédération à élargir le champ d'intervention. Des associations appartenant aux communes, qui en font partie, pourraient être membres. Par-delà les logiques de dépendance de la fédération aux mailles relevant du découpage administratif et territorial de l'Etat, nous avons affaire, au fil de cette trajectoire, à un cas qui bascule d'un courtage individuel vers un courtage collectif. Les projets qu'il initie avec les ressortissants tinghirois en Europe force une certaine légitimité sociale du leader en question en dehors de l'arène officielle et étatique, dans la mesure où ces derniers fondent leurs associations chacun dans leur part. En témoigne, à titre d'illustration, l'association Amazan (émissaire intermédiaire en amazigh) pour la promotion socioculturelle et développement basée à Barcelone, l'association Générations Tinghir-France (GTF- Paris), l'association Palmier et Savoir (Paris), Amitiés Abraysiennes Sans Frontières (AASF) de Saint-Jean de Braye, l'association Toudgha Dreux – France et l'association Toudgha (Pays-Bas). Le réseau IDD, basé à Paris, est un partenaire récent de la FADT.

Le bureau de la fédération compte neuf membres. Ils appartiennent tous à la tribu Ait Tedght. Deux d'entre eux maîtrisent le savoir technique et financier dans la gestion des projets de développement. L'un pour le savoir financier et la comptabilité au sein des associations et des communes, l'autre, dont nous traçons jusqu'ici la trajectoire, a des compétences techniques lui permettant de monter un projet du développement. La majorité des membres appartiennent au PJD. Selon lui toujours : « mes premiers germes du savoir technique sur le développement ont commencé par une série de formations organisées par le PJD. Donc, mes alphabets en l'espèce puisent dans l'organisation partisane. Mon appartenance au PJD est un choix de principe après ma formation universitaire. J'avoue volontiers que l'action politique est nécessaire pour le changement »⁶.

Dès lors que le courtage en développement est construit, il se nourrit, en effet, du militantisme développementaliste. Des manifestations de protestation contre l'enclavement de la région ont été organisées par la fédération. Quant à l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) mise en place en 2005, qui d'emblée préconise « l'approche participative » entre les acteurs de la démocratie participative et ceux de la démocratie représentative, la fédération l'a boycottée et a gelé les rapports avec sa commission provinciale. Dans un communiqué, le conseil de coordination de FADT énonce l'interdiction de toute coopération avec le programme horizontal de l'INDH et la suspension de toutes relations avec les instances et les organes officiels. Selon AS, « malgré les activités aussi multiples que dynamiques, elles ne considèrent pas encore les associations comme un acteur principal »⁷. Le vocabulaire de motif porte sur la continuité des états d'exclusion sociale et de marginalisation socio-économique, le fait que les projets approuvés et sélectionnés par le Secrétariat d'Etat chargé de la Famille sont annulés par la Direction des affaires sociales (INDH), enfin les imperfections au niveau de la gouvernance communale.

⁶ *Ibid.*

⁷ Communiqué de la FADT, le 30 septembre 2007.

Cependant, les rapports d'affrontement et de protestation contre la politique de l'INDH se transforment en rapports de coopération et de partenariat. Et la fédération, fief du courtage collectif en développement, se meut en intermédiaire patenté entre les instances de l'INDH et « les associations villageoises du développement qui sont membres ou non pas membres de la fédération »⁸, avance AS. La fédération est également membre du comité local du développement humain et de coordination locale de réparation communautaire. En dépit de ces processus de cohabitation avec les services déconcentrés, le registre de protestation contre la commune – de par les défaillances dans lesquelles sa gestion de la chose locale sévit pour l'essentiel – est *a contrario* continué. Au demeurant, la conquête de la notabilité associative du pouvoir municipal s'approche, graduellement, au fil de la trajectoire dressée à grands traits de ce leader associatif, qui table à la fois sur le courtage en développement et le militantisme développementaliste.

Du moment où les élections communales s'approchent, la fédération manifeste les mois qui précèdent cette échéance électorale. La manifestation porte sur les défaillances auxquelles se heurte le mangement municipal. Pour ce faire, elle a organisé une protestation collective à travers un sit-in le 08 février 2009 contre soi-disant les défaillances. Celles-ci tiennent de fait à la cession illégale des terrains, à la multiplicité de l'habitat non réglementaire, aux violations à la loi (l'urbanisme, la charte communale, le code parasismique et la protection de l'environnement) et aux dérives entachant à beaucoup d'égards les projets de développement rural et urbain. Face à ces problèmes, elles demandent l'ouverture d'une enquête précise par les comités nationaux et provinciaux. En plus, le communiqué insiste sur le rôle déterminant de la fédération dans d'autres causes militantes prochaines. Des jours avant cette manifestation, le leader en question, devenant un personnage public au gré des arènes médiatiques, participe à une émission de télévision sur 2M appelée en arabe « mobacharatan maakom » (En direct avec vous) portant sur le développement rural. La présentation se rapporte à l'arène politique de développement.

Lors des élections communales de 2008, les élus du PJD, parti islamiste jusqu'alors dans l'opposition, sont majoritaires dans le conseil municipal de Tinghir. Ayant des accointances politiques avec la FADT, s'ils n'y sont pas en dédoublement membres, ils président, en alliance avec ceux de gauche unifiée, le conseil municipal de Tinghir. Après l'assemblée générale de la fédération, tenue le 3 juillet 2010, un élu PJD, membre du conseil municipal en est également président. Mais le leader principal, réel et effectif a préféré rester comme conseiller, ne serait-ce que parce que le leader associatif ne se résume pas dans la présidence de l'organisation fédérative. En outre, ex-édiles, ex-présidents de commune ont rejoint également le bureau de la fédération.

Les rapports avec les autorités locales et provinciales après cette assemblée générale reviennent à l'état initial d'affrontement. Elles ont refusé de donner au bureau récemment renouvelé le reçu de dépôt légal. À cela, s'ajoute l'exclusion de la fédération dans le comité provincial du développement humain. Face à ces attitudes, la fédération proteste contre les responsables de cette nouvelle province

⁸ *Ibid.*

administrative. Les revendications sociales locales portent sur le secteur de la santé, l'espace de jeunesse, les problèmes d'urbanisme, la pollution de l'environnement, la corruption de l'administration locale. Pire encore, les protestations collectives de la fédération ont engendré ce que ses leaders appellent « la suspension de différentes activités du développement que fait la FADT à Tinghir »⁹. Elles concernent toutes les activités officielles de l'Etat, les programmes de l'INDH et de réparation communautaire, le transport scolaire et diverses actions sociales, culturelles et sportives. Cependant, la fédération a repris toutes ses activités dès lors que les autorités lui ont délivré son dépôt légal. Mais elle dénonce, malgré tout, la non intégration des associations, membres de la fédération, dans les dispositifs de gouvernance propres à l'INDH et maintient, ce qu'elle appelle, « les niveaux minimum de la mobilisation associative »¹⁰. Elle insiste, désormais, sur la nécessité de « concilier entre la voie contestataire, pour contrecarrer les états de la marginalisation et d'exclusion sociale, et la voie programmatique du développement, voies auxquelles la fédération s'est livrée pendant sa création »¹¹.

Au fil de cette trajectoire individuelle et collective ici considérée, il semble que les figures de l'élite rurale, du leader associatif, du militant politique, du courtier du développement, du notable local s'entremêlent. Elles s'identifient par une ubiquité réticulaire (Blundo, 1998 : 38) entre différents réseaux et arènes, celles du « douar », de la « rue » et du « couloir », dans lesquelles divers modes de légitimation s'irriguent d'une façon mutuelle. Corrélativement, la représentation électorale, le discours idéologique, la compétence technique, la maîtrise des contacts stratégiques avec les bailleurs de fonds ainsi qu'avec les acteurs associatifs de la rente migratoire et, enfin, la construction d'un réseau relationnel sont autant des modes de légitimation des leaders associations dans l'arène du développement. L'enracinement dans le monde du courtage collectif du développement - qu'exemplifie jusqu'alors cette fédération du développement, autant pour des raisons idéologiques (légitimité du capital associatif, primauté du local dans le discours), que pour des raisons techniques (compétences, réseaux de relations) (Boucher et *al.*, 1990 : 41) est déterminant dans le processus de conquête du pouvoir municipal. Ce sont, en ce cas, les associations, de par les capacités dont ses leaders sont porteurs, qui maîtrisent, en dernier abord, les processus de mobilisation-participation autour du pouvoir municipal¹². L'insertion dans les réseaux de coopération internationale d'aide au développement, à travers les associations de migrants est fort un mode, entre autres, d'émergence et de consolidation légitimant la conquête de la notabilité communale. En témoigne à titre illustratif, le projet « renforcement de la participation citoyenne aux affaires locales – Soutien aux institutions et à la société civile pour l'amélioration des

⁹ Communiqué de la FADT, le 03 septembre 2010.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Inversement à la thèse de R. Balme dans son fameux article (Balme, p. 603-604).

conditions de l'hygiène et de l'environnement dans la vallée de Todgha (2010-2011) »¹³.

Agdal n'igra ou les enjeux du mimétisme associatif

Quelle que soit la trajectoire (militante, notabiliaire, édilitaire, bureaucratique, généraliste), chaque leader associatif s'identifie et s'affilie à une structure, à un réseau fédératif qui en constitue un club du courtage collectif. Au Sud-Est du Maroc, l'instrumentalisation des leaders d'associations villageoises de développement par les responsables, les grands courtiers de réseaux supra-locaux ayant pignon sur rue est un fait. Mais force est de constater que la concurrence entre courtiers collectifs, dans l'arène régionale de développement, réduit leurs marges de manœuvre¹⁴. Par contre, celles de l'Etat apparaissent beaucoup plus importantes que les leurs, ce qui l'érige en un joueur pivot dans la distribution des projets de développement entre ces courtiers du développement et les bailleurs de fonds internationaux. L'Etat n'est-il pas le leader « associatif » omnipotent et le majeur courtier du développement qui contrôle les contacts stratégiques avec les bailleurs de fonds ?¹⁵. La singularité marocaine, due aussi à la spécificité de son régime politique en transition, est que l'univers du courtage collectif constitue en lui-même une configuration de pouvoir qui se trouve à la merci de toutes influences de l'Etat, par-delà les intermédiations que façonnent les leaders associatifs à travers les projets.

Toutefois, les segmentations politiques caractérisant la gauche au niveau national trouvent ses déclinaisons d'affrontement dans les arènes de développement à l'échelle locale. Nous avons constaté qu'une écrasante majorité des leaders de courtage en développement se nourrit du militantisme politique, et prend la culture politique des droits de l'homme ou de la démocratie de façon générale comme une autre manière d'aller au peuple, une autre façon de faire en vue de se repositionner dans l'arène politique du développement. À l'échelle provinciale de Zagora deux réseaux de courtage collectif, le RAZDED (Réseau associatif de Zagora pour le développement et la démocratie) et la FADD (Fédération des associations de développement du Dra), s'affrontent dans la course vers le financement. Au niveau d'Errachidia, le réseau, que chapeaute l'association Troisième Millénaire, est un rival du RADOSE (Réseau des associations de développement des oasis du Sud-Est) ; leur compétition porte sur le premier *acteur collectif* qui détient les ficelles de l'arène associative, en contrôlant les canaux de la rente du développement. Sur le plan supra-provincial, le RAZDED et le RADOSE entendent former une entente à l'échelle régionale du Sud-Est, tandis que l'ATMDAS forme un pôle régional

¹³ Un projet qui s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat entre la FADT, l'association Amazan en Catalogne et la municipalité de Tinghir avec le support du fonds catalan de la coopération et du développement.

¹⁴ Cela confirme les thèses de Gluckman, de Fallers et de Mendras expliquées par (Biereschenk et al., 2002 : 14).

¹⁵ Dans son analyse du mouvement associatif marocain, Denoëux constate que l'Etat assume un nouveau rôle, celui d'intermédiaire entre les bailleurs de fonds et les ONGs locales (Denoëux, 2002 : 35).

antagoniste. Le besoin d'émancipation (Blundo, 1995 : 77)¹⁶ vis-à-vis de l'Etat – qui est de la sorte prédominant dans la sphère des projets – et des bailleurs de fonds guide les logiques conflictuelles entre leaders de forums du courtage collectif.

Forum du courtage collectif, le RAZDED a été créé le 17 mars 2007. Il est fondé sur la base de 40 associations et 41 d'autres qui appartenaient d'ores et déjà aux trois unions associatives à l'échelle des communes et des cercles de la province de Zagora¹⁷, en intervenant dans différents domaines. Selon un expert, la création de ce réseau est venue pour unifier les efforts et renforcer la volonté afin de former et de constituer un clan/coalition provincial des multiples organisations et institutions de la société civile au niveau de Zagora, dans la perspective de contribuer au développement global durable et instaurer les principes de la démocratie (Charafi, 2008 : 15). Démocratie et développement, militantisme et courtage en développement, éthique et technique configurent et reconfigurent les trajectoires des leaders du réseau. Les objectifs stratégiques dont il s'assigne sont :

- Renforcer des capacités du mouvement associatif et des autres acteurs locaux au niveau de Zagora.
- Permettre au tissu associatif d'être une force de proposition et de plaider dans le traitement des affaires publiques.
- Accentuer la réconciliation dans la conservation de la mémoire et de la réparation des dommages du passé.
- Accompagner les programmes du développement local durable dans ses dimensions économiques sociales, environnementales, culturelles et sportives,
- Contribuer à l'instauration de la démocratie, de la citoyenneté et des droits de l'homme.

Les principes qui structurent le réseau sont la démocratie, la transparence, la solidarité, l'indépendance et la participation.

Démocratie et développement, militantisme politique et courtage en développement, éthique et technique s'entrecroisent dans la construction d'un forum collectif du courtage. Les avènements militants corrélerent avec ceux du courtage en développement : c'est-à-dire lutter contre la pauvreté et réaliser le bien-être tout en promouvant les espaces d'expression et de libertés publiques. Les griefs et les revendications se sont exprimés, en ce cas, dans un vocabulaire politique et protestataire, mais qui empruntent une rhétorique à la fois juridique – liée à la culture des droits de l'homme – et développementaliste¹⁸. Du point de vue de production et de reproduction au développement, l'équation démocratie-développement est un appendice pour s'émanciper vis-à-vis des pouvoirs publics,

¹⁶ Des différences existent généralement entre les arènes locales de développement dans l'Afrique de l'Ouest et celles de l'Afrique du Nord, y compris le Maroc. L'on songe à affirmer qu'elles sont loin d'être autonomes, mais dépendantes du pouvoir central qui est un acteur central dans la coopération en développement.

¹⁷ Le chiffre d'associations membres du réseau est sujet à caution. Dans l'UDRAD, cité en haut et qui est membre du RAZDED, 16 sur les 48 associations sont actives (El Akzi, 2007 : 34).

¹⁸ Inversement à ce que constate Cheynis dans sa thèse sur les organisations associatives à dimension nationale (Cheynis, 2008 : 399).

des bailleurs de fonds et des arènes locales que ces nouveaux notables, courtiers en développement à part entière, ciblent par le truchement des projets. Ici, l'on peut affirmer au moins que le couplage démocratie-développement peut produire au-delà des simples effets incantatoires, de réelles dynamiques sociales (Marchesin, 2004 : 510), celles qui émergent dans les univers transversaux qu'induisent les projets de développement.

La construction du RAZDED est déterminée par une logique du découpage communal dans le sens où il a fédéré les réseaux associatifs déjà constitués à l'échelle de la province de Zagora tel l'UDRAD. La thèse selon laquelle la recomposition politique associative, en termes de pouvoir, s'adjoint à une recomposition territoriale (Lima, 2005 : 299) se confirme en matière du leadership de courtage collectif en développement. De l'UDRAD au RADOZE, et au-delà, l'espace associatif se maintient dans l'espace communal et les deux espaces associatifs se moulent dans les structures communales telles qu'elles sont édictées d'une manière descendante par l'Etat. Parfois même, la création de tels réseaux associatifs /espaces associatifs est une stratégie du pouvoir central à l'échelle locale pour verrouiller les logiques sociales d'intervention des leaders associatifs dans l'arène du développement. En témoigne à titre d'exemple, la construction des espaces associatifs à l'échelle de chaque commune de Kelaat Megouna, de Ouarzazate, de Skoura, de Todgha El Oulya et de Boumalne. Au-delà de la terminologie utilisée (réseau, carrefour, espace, union), l'ensemble des réseaux créés pour cette occasion, lorsque les grands courtiers n'en contrôlent pas les initiatives en l'utilisant comme ticket d'accès aux projets, sont des organisations fantoches, voire des usines à gaz institutionnelles.

La multiplication des clubs de courtage collectif en développement et les espaces associatifs qui les animent ouvrent le débat sur les nouvelles manifestations du politique et ses transformations (Bourdarias, 2003 : 35). Des transformations qui s'opèrent par l'entrelacs complexe entre l'associationisation du communal et la communalisation de l'associatif. Au Sud-Est marocain et au sein du RAZDED, un certain nombre de leaders associatifs se reconvertissent en élus communaux, quitte à ne pas être vaincus dans les élections communales par d'autres notables qui, associatifs qui plus est, leur sont des adversaires. Les leaders potentiels ayant une gamme de capitaux sociaux au sein des réseaux redistribuent à leur clientèle, suivant une logique du *big men*, les ressources glanées au cours de leur activité de courtage (Dramé, 1998 : 223-224).

Les confrontations concrètes des leaders associatifs autour des enjeux communs, consistant à la constitution d'un interlocuteur relais fédérateur de l'ensemble des interventions de développement, est un constat. La création du RAZDED a engendré d'amples tensions et de luttes politiciennes d'influence sociale entre les courtiers associatifs antagonistes qui ont créé un réseau concurrent : fédération des associations de développement de Dra. Selon un leader levier de RAZDED l'apparition de ce genre de compétition est un effet du mimétisme s'expliquant, selon lui, par la métaphore de la symphonie des crapauds (*agdal n'igra* en tamazight) ; « dans chaque initiative associative il y des forces stagnantes et des

forces mouvantes. La fédération associative concurrente relève de la première catégorie »¹⁹.

Parallèle argumentation prévaut dans le RADOSE (le réseau des associations de développement du Sud-Est). Le réseau associatif du courtage collectif, quant à lui, n'a été créé ni par une action préméditée ni par celle programmée, mais désormais par le fait du hasard. Il a été créé lors d'un atelier de planification et de programmation d'appui au plan national contre la désertification et les effets de la sécheresse les 3 et 4 juillet 2003. Les objectifs de ce programme tiennent de fait à la planification et à l'ancrage institutionnel du PAN, le renforcement des capacités locales de gestion et de valorisation des ressources naturelles, l'atteinte d'un degré d'intégration intersectorielle, une concrétisation des aspects essentiels de l'approche participative et la promotion de la mise en place durable des modalités appropriées au financement du développement rural. La tenue de cet atelier qui a présidé à la naissance du club de courtage collectif en développement, puisqu'il met en réseau un ensemble de leaders associatifs dont la professionnalisation dans les projets se différencie par bien des aspects, s'argumente par le plan spatial du SAPAN. En prenant en compte les aspects d'intégration et de territorialisation, il a choisi trois sites expérimentaux pour entamer ses activités inaugurées par l'organisation d'une série d'ateliers thématiques dans la province de Tata, de Boulmane et d'Errachidia durant le mois d'avril 2003. Ces ateliers ont été couronnés par la mise en place d'un pacte provincial pour la conservation durable des ressources naturelles. Dans l'ultime objectif de pérenniser le comité provincial de coordination et leurs actions au-delà de l'an 2005, fin de la première phase du SAPAN, les associations qui ont participé à l'atelier ont proposé la création d'un réseau associatif régional. Ce sont donc les conditions dans lesquelles le réseau d'associations des oasis du Sud-Est (RADOSE) a été créé. Au demeurant, le dispositif développementaliste du SAPAN est la maxime fondatrice (Haering et *al.*, 1997 : 16) qui a milité pour la création de cette fédération des initiatives associatives dans le domaine de la préservation des oasis. L'existence de ce réseau doit davantage à la volonté initiale des responsables du SAPAN qui ont joué un rôle catalyseur.

La trajectoire d'apparition du réseau de courtage collectif révèle comment les leaders associatifs instrumentalisent et contournent, cependant, les principes sacro-saints de certains projets pour se repositionner dans l'arène régionale, associative et oasienne du développement. Contournement et instrumentalisation réciproques des « développeurs » ou « les coopérants » (Hermet, 2000 : 147) – qui ignorent probablement les enjeux politiques et les relations de pouvoir dans l'arène sociale du développement (Benidir, 2006) – par les intermédiaires associatifs. Voilà que le relais collectif régional, dont il est question ici, oblitère les enjeux politiques d'influence. Les objectifs du RADOSE excèdent à ceux tracés par le dispositif développementaliste du SAPAN.

L'équation démocratie-développement est, parallèlement, pour le RADOSE, une tendance sociopolitique mise en avant par les militants-courtiers en développement. Ainsi, le réseau tend à la mobilisation de différents acteurs pour contribuer à

¹⁹ Entretien Abdellatif Kacem, Ouarzazate, le 10 février 2010.

l'amélioration des situations socio-économiques et culturelles de la population du Sud-Est et la préservation des oasis par le biais du partenariat et de la promotion du développement local. Il s'assigne comme objectifs :

- La promotion d'une culture développementaliste effective et complète.
- La lutte contre la pauvreté, atténuation des effets de sécheresse et protection des catégories vulnérables.
- Le renforcement des capacités des associations locales, des coopératives et des instances élues dans le domaine de planification, de gestion et de management.
- L'incitation de la population cible à participer dans l'élaboration et l'exécution des projets intégrés de développement.
- La participation et le partenariat avec les entrepreneurs, le secteur privé et les ONG dans la conception et la mise en œuvre des activités et des projets de développement tels ceux de la lutte contre le fléau de la désertification et la protection des ressources naturelles.

Les activités qu'ont promues les réseaux recouvrent différents domaines où rappelons-le – l'environnement, la démocratie et le développement constituent les ramifications d'un soi-disant courtage collectif. Elles portent sur les campagnes de formation et de sensibilisation en matière de gestion rationnelle des ressources naturelles, sur le programme d'intégration économique dans la vallée de Ziz et de Guir, à Errachidia et à Gourrama. Le réseau a entrepris également des actions pour encourager la scolarisation dans le monde rural. À cet effet, un centre d'accueil en faveur de la fille rurale a été inauguré à Imilchil. En matière de genre-développement, il renforce les capacités et améliore la participation féminine à travers les formations au profit des comités locaux du développement humain et, en particulier, aux associations membres du réseau. De telles formations ont ciblé singulièrement les femmes-leaders. Bien qu'il soit relégué à l'avant dernier rang des activités, le développement de la démocratie, l'objectif idyllique que partage le leadership du courtage collectif, couvre des programmes de gouvernance, de citoyenneté et des droits de l'homme et la réparation communautaire et la préservation de la mémoire collective et l'action humanitaire.

À telle enseigne que l'on peut affirmer que « dites moi vos partenaires et vos activités, je vous dirai vos stratégies politiques dans l'arène du développement ». Ce faisant, le RADOSE qui fait partie du comité provincial du développement humain, tisse des partenariats avec tous les services déconcentrés et noue des ralliements associatifs avec le RAZDED cité en haut.

Confrontation et coalition

Les affrontements des leaders de courtiers collectifs dans l'arène régionale du Sud-Est marocain se penchent sur les représentations sociales de la marginalisation et de la régionalisation. L'analyse des trajectoires sociales de compétitions et les enjeux politiques sur lesquelles ils s'affrontent ne nous mène ni à débusquer (Dahou, 2004 : 19) ni à encastrer les organisations fédératives de développement dans les mouvements sociaux. En se basant sur une sociologie du militantisme, elle nous incite au moins à chercher les raisons d'agir et les logiques d'action (Poncelet

et *al.*, 2006 : 85) des leaders de réseaux régionaux. De telles logiques d'action qui se dévoilent, chemin faisant, dans les nouvelles formes d'altérité se manifestant dans les oppositions et les compétitions entre courtiers collectifs. Nouvelles dans le sens où s'amalgameront anciennes et nouvelles configurations développementalistes : entre celles constituées d'acteurs, d'enjeux et de stratégies, d'une part et, d'autre part, celles se manifestant dans les représentations, les normes, les croyances, les discours officiels comme officieux, les valeurs et idéaux véhiculés dans les différents espaces publics locaux (Pirotte, 2011 : 479).

Cette nouvelle altérité, cette nouvelle focale, ne réside pas dans le style hybride du mouvement contre-mouvement quant à des revendications-contre revendications (Bailey, 1971 : 231) qu'elle induit. Désormais, il s'agit d'une course à bribe abattue, celle d'une arène entre leaders de courtiers collectifs en vue d'incarner la légitimité et la reconnaissance vis-à-vis du pouvoir central et des bailleurs de fonds : c'est-à-dire, la course, en courant à bribe abattue – selon la conception métaphorique d'arène – vers le seul meilleur interlocuteur/relais, voire le courtier de la rente étatique des projets du développement humain. La mise en fonction d'intermédiation privilégiée repose sur le dévoilement des états de marginalisation, d'exclusion et de *souffrance à distance* dans la région. En plus, la rhétorique de la régionalisation avancée du Sud-Est, comme exemple, est un enjeu politique.

Le cadre institutionnel, qui sert de toile de fond à de différents registres de confrontations entre leaders de clubs de courtage collectif, se décrypte à l'aune d'un double niveau. Le premier relève des objectifs et des finalités, puisqu'il s'inscrit dans la tension entre la poursuite des biens et des services d'intérêt collectif et la satisfaction d'intérêts individuels. Le second renverrait aux enjeux de pouvoir. Les leaders en affrontement sont à l'affût de nouvelles légitimités à travers le contrôle des flux de l'aide au niveau local. Ce cadre institutionnel à deux niveaux, que nous retiendrons de Blundo à propos du Sénégal (Blundo, 1995 : 118), se manifestent, dans le Sud-Est du Maroc, selon des logiques conflictuelles entre le RADOSE et l'ATMDAS (Association Troisième Millénaire pour le Développement de l'Action Associative du Sud-Est) autour de l'intermédiation effective de la société civile dans l'INDH. La rhétorique de la régionalisation est aussi un enjeu conflictuel entre le RADOSE et le RAZDED d'un côté et le PADDSE (Pôle Associatif pour le Développement Démocratique au Sud-Est) de l'autre qui, en outre, s'y ajoute. Bref, ces courtiers collectifs en compétition justifient leur position prééminente par la prétention des formes d'excellence, celle d'endossement de l'intermédiation des dispositifs développementalistes, en se référant à des modes différents de légitimation.

Dans les arènes politisées du courtage collectif, les leaders associatifs et militants recourent, à travers des séminaires revendicatifs du plaidoyer, à des motifs qui justifient bel et bien leur action de mobilisation²⁰. Ces motifs sont des accomplissements normatifs qui lient action et situation. À en croire Danny Trom, dans la mesure où ils sont « actualisées dans une situation, ils (les motifs) co-accomplissent l'action. La connexion entre motif et action s'établit à travers un

²⁰ En ce qui concerne la voie éclectique entre la configuration développementaliste et la configuration discursive et rhétorique, voir (Benidir, 2010 : 88)

standard social de pertinence, d'intelligibilité et de recevabilité qui applique le contrôle à la situation » (Trom, 2001 : 114). Autrement dit, l'utilisation de ces motifs rentre jusqu'alors dans les stratégies rhétoriques et discursives. Cela leur permet d'intégrer les recrues ou les membres, ceux principalement des leaders d'associations membres du réseau associatif, ce qui augmente leurs capacités réactives d'influence sur l'espace fonctionnel de la gouvernance régionale ou provinciale du développement humain, où les projets multisectoriels se mettent en œuvre. À cet effet, le RADOSE a organisé, chemin faisant, le 11 septembre 2005 ce qu'il appelle le colloque provincial à Errachidia sous le slogan « L'INDH entre les ambitions de la conception et les exigences de l'efficacité ». Ont participé à ce colloque, donnant comme résultat ce qu'ils considèrent comme « l'appel d'Errachidia », une centaine d'acteurs qui représentent des instances syndicales, partisans, associatives et les services déconcentrés. Cet appel s'appuie sur les motifs suivants : « la province d'Errachidia a connu des situations de marginalisation, d'élimination et de pauvreté de ses infrastructures fondamentales (économiques, sociales et culturelles) ; elle est considérée comme une zone enclavée et reléguée au dernier rang au niveau de la pauvreté, d'analphabétisme et d'exclusion sociale²¹. Ses communes répondent à tous les critères que préconisent les programmes de l'INDH »²².

Du fait des trajectoires militantes qui les distinguent, les leaders du RADOSE recourent, signalons-le, à la co-association entre démocratie et développement durable. La revendication d'une position sociale d'intermédiaire entre populations et les dispositifs de l'aide au développement humain (Blundo, 1995 : 79) ainsi que la quête d'une érection privilégiée, d'une incontournable interlocution, intermédiation voire courtage, structurent les revendications de l'appel d'Errachidia. Ils plaident pour la nécessité de reconsidérer la province et la réparation communautaire de sa population, quant aux abus et aux états d'élimination et de marginalisation auxquels ils se heurtent, la nécessité de mettre en place un développement rural qui réalise les objectifs énoncés dans l'INDH, la participation de tous les citoyens (population de cette zone) ainsi que divers acteurs dans toutes les étapes de concrétisation de cette initiative – du diagnostic à l'élaboration des stratégies programmés, de l'exécution au suivi et à l'évaluation des réalisations selon les principes de transparence, d'équité et de démocratie – créer une agence de développement du Sud-Est à l'instar des agences du Nord, du Sud et de l'Est, créer un observatoire régional de la société civile en le dotant d'un rôle principal dans les instances provinciales et les comités locaux, lesquels vont être créés pour concrétiser l'INDH ; la sollicitation de la société civile pour unifier et coordonner les efforts en vue de former une force de proposition et d'influence et corriger les processus de développement en réalisant un véritable développement intégré et durable.

²¹ Au terme de ces dénonciations publiques, on s'aperçoit comment, après le lancement de l'INDH, le leader associatif s'en approprie le discours rhétorique, standardisé et anti-politique qui la caractérise. L'accentuation faite à des mots-valises tels que la « pauvreté », « l'exclusion sociale » consiste à mettre ses argumentations au diapason des programmes qu'elle entend mettre en œuvre.

²² Appel d'Errachidia, RADOSE, le 11 septembre 2005.

L'implémentation de l'INDH a renforcé donc la territorialisation des mobilisations (Bennani-Chraïbi, 2003 : 294) à l'échelle locale et régionale. Les nouvelles formes de participer, d'intercéder et d'endosser l'intermédiation populaire par le leadership associatif, qui a cumulé une gamme de savoirs et de connaissances dans les projets auparavant, ne tardent pas à s'y faire jour. Les leaders du RADOSE sont intégrés comme représentants, entre autres, de la société civile dans les nouveaux dispositifs de développement et certains d'entre eux ont accédé, par là-même, aux cercles de pouvoir villageois : le réseau fait partie du comité provincial du développement humain et de la coordination du projet de réparation communautaire (le président-adjoint est le représentant dans un certain temps de cette coordination à Errachidia, président de l'UNID à Bouanan²³ et président de la commune urbaine de Bouanan). Il est vrai que les leaders associatifs de ces réseaux cherchent davantage à se rapprocher des sphères du pouvoir que de s'en démarquer²⁴.

En revanche, l'appel d'Errachidia, dans la version du RADOSE²⁵, a suscité d'énormes controverses, d'amples affrontements entre les forces antagonistes du courtage collectif dans l'arène provinciale d'abord, et régionale ensuite. De telles confrontations ont eu lieu entre les militants politiques d'hier qui sont devenus les courtiers associatifs du développement d'aujourd'hui²⁶.

Dans un tel contexte, plus propice aux configurations conflictuelles qu'harmonieuses ayant trait aux compétitions et aux coalitions, l'appel d'Errachidia, dont le RADOSE était pionnier, est à la merci des réactions de l'association rivale ; il s'agit de l'association de Troisième Millénaire, laquelle est devenue l'association Troisième Millénaire pour le Développement de l'Action Associative au Sud-Est (ATMDAS), en intégrant, par la suite, cette dimension géographique du Sud-Est dans sa dénomination. Dans le forum régional qu'elle a consacré à l'évaluation participative de l'INDH dans cette région en 2007, elle a invité quant à elle, *sa* clientèle associative qui rentre dans son giron ou qui est *ici et maintenant* les membres du RADOSE. Les recommandations révèlent une sorte de communication dans l'affrontement (Chauveau et *al.*, 1998 : 193-194) ou bien encore une communication conflictuelle (Mathieu et *al.*, 2001 : 370) entre courtiers associatifs qui sont sommés de coopérer suivant les dispositifs programmatiques du développement humain. En présence de 70 associations du Sud-Est (Errachidia, Ouarzazate, Tinghir et Midelt), elles mettent en branle et reconfigurent autrement

²³ Bouanan n'appartient pas à la province d'Errachidia mais plutôt à celle de Figuig selon la logique du découpage administratif. L'action fédérative des dynamiques associatives de développement la remettent en cause. L'union des initiatives de développement de Bouanan est membre du RADOSE basé à Errachidia. Néanmoins, dans le projet de régionalisation avancée, ce territoire a été rattaché à la province d'Errachidia dans la région de Drâa-Tafilalet), (CCR, 2011 : 34).

²⁴ Comme le décrit Pirotte à propos de ce qu'il appelle la course à la connaissance des dirigeants des ONGs béninoises ailleurs auprès des pouvoirs publics, voir (Pirotte, 2005 : 34).

²⁵ Puisqu'un autre appel d'Errachidia a eu lieu mais initié par l'ATMDAS, l'organisation associative rivale du RADOSE.

²⁶ Parallèlement à ce que constate J. Siméant en affirmant que « les experts d'une époque [sont] parfois les savants-militants de la précédente », (2002 : 27).

l'intermédiation associative au sein des comités locaux et provinciaux du développement humain. En témoignent des plaidoyers, entre autres, qui sont favorables à la concrétisation de ces comités, en établissant une loi qui oblige les deux comités à faire participer les associations dans la gestion de la chose locale et expliciter la relation entre celles-ci et les instances gouvernementales. Le rapport sur l'évaluation participative de l'INDH dans le Sud-Est met en lumière la démarcation entre le discours et la réalité. Une telle démarcation entre un discours présentant l'INDH comme un chantier qui interpelle et fait participer toutes les forces vives, d'une part et, d'autre part, une pratique adoptant une gestion non participative qui exclue les autres partenaires de l'opération du développement. L'ATMDAS insiste sur l'absence des critères claires et les objectifs relatifs à la sélection des associations qui sont censées mettre en œuvre les chantiers de l'INDH, et ce, conformément à une approche transparente adoptant la méthode de compétition et de concurrence en vigueur.

Vu l'insertion progressive dans les chaînes internationales de l'aide au développement et, également, dans les dispositifs de la rente étatique du développement humain, l'AMTDAS se veut comme une force de proposition. L'ensemble des recommandations ici présentées révèlent la course des entités associatives de courtage collectif vers la conquête des positions d'intermédiaire au sein des programmes et les projets intersectoriels.

Parallèle conception vaut dans la concurrence à propos de la rhétorique sur la régionalisation. Chaque acteur collectif, chaque réseau régional se considère comme le seul qui incarne la légitimité émancipatrice à l'égard des bailleurs de fonds et des pouvoirs publics dans l'arène régionale et oasienne du développement. Ce sont la dimension *identitaire* du territoire du Sud-Est, le porte-parole de ses imperfections et de ses besoins, et les représentations que s'en font les courtiers collectifs et ses leaders qui sont, ici, à l'épreuve de la rhétorique.

Du point de vue des leaders d'espaces associatifs initiateurs de l'appel de Zagora (l'encadré 2), celui-ci revêt une connotation constructiviste. Il a mis le point sur la dimension régionale du Sud-Est en réunissant les espaces associatifs et les réseaux régionaux de développement qui se prolifèrent, pour une part, dans la zone²⁷. La mise en récits dont ils font usage, à l'issue de cet appel, part du constat selon lequel les territoires oasiens du Dra et du Tafilalet relèvent des zones *en marge* des régions administratives – respectivement la région de Sous-Massa-Dra et celle de

²⁷ Selon un leader associatif, « l'idée de la régionalisation du Sud-Est remonte à un atelier organisé par le ministère de l'Agriculture sur les oasis dans le Sud-Est en 1999. En 2004, le forum social de Figuig a soulevé la question, en 2005, au sein du forum social thématique une équipe chargée de la question de l'eau dans les oasis a été fondée. Qui dit oasis dit automatiquement les zones où s'y trouvent telles Ghris, Dra, Dadès, Ziz, Guir, Todgha et Figuig », Entretien Abdellatif Kassm, Ouarzazate, le 09 février 2010. En 2000, cette région a été classée par l'UNESCO, réserve de la biosphère des oasis du Sud du Maroc (RBOSM). Elle est devenue une partie intégrante du patrimoine mondial de l'UNESCO de l'homme et de la Biosphère (MAB). Les réseaux associatifs de développement mobilisent cet arrière-plan et revendiquent, quoiqu'en affrontement, l'érection du Sud-Est en une région administrative.

Meknès-Tafilalet – dont ils font partie²⁸. Et les acteurs d'ajouter, au regard de la mise en récits, que cette région se caractérise par l'absence du rôle des forces politiques, par une diversité politique, humaine, tribale et linguistique, par une homogénéité naturelle et géographique²⁹ ; bref, il s'agit des zones du Maroc « inutile ». Il faut remarquer, par ailleurs, que toutes les provinces qui sont censées appartenir à ce territoire du « Sud-Est » ont connu de graves violations des droits de l'homme durant les années de plomb. Les recommandations de l'IER les visent en termes de réparation communautaire et de la préservation de la mémoire collective. La création de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes (ANDZO), aurait été, selon eux, une réponse partielle à leurs revendications. Plus trivialement, le discours royal sur « la régionalisation avancée et graduelle », qui entend rompre avec le « centralisme figé », semble mobiliser le courtage collectif des associations du développement dans l'arène régionale et oasienne. En plus, après la diffusion du rapport sur la régionalisation avancée, qui considère la région de Drâa-Tafilalet – espace fonctionnel³⁰/arène autour duquel/de laquelle les courtiers collectifs se coalisent et s'affrontent - parmi les 12 régions du royaume, les réseaux associatifs régionaux se sont réunis pour une réflexion, un forum de débat, sur l'opportunité de cette proposition d'érection, ses avantages, ses inconvénients et ses perspectives. Ils comprennent le RAZDED (Zagora), la FADT (Tinghir), le RADOSE (Errachidia) et le réseau associatif du développement de Ouarzazate. Le débat est réparti sur trois thématiques de la régionalisation, des réformes constitutionnelles et politiques et, enfin, les potentialités économiques de la future région et perspectives de développement.

Encadré 2 : Appel de Zagora

Nous les représentants des associations, des espaces, des réseaux associatifs qui se sont réunis à Zagora le 11 avril 2009 lors d'une rencontre consultative, après la prise en considération des contraintes et enjeux auxquels sont confrontés les acteurs associatifs dans la zone du Sud-Est, et après la mise au point sur l'accumulation dans le domaine d'action associative dans la zone, et l'intérêt que nous accordons à la coordination les initiatives en vue de contribuer à améliorer les situations socio-culturelles de la population du Sud-Est et la nécessité de

²⁸ « Nous avons été lésés dans notre relation avec les chefs lieu de nos régions respectives, d'où l'état détérioré de nos infrastructures de base et des secteurs sociaux », fait remarquer Kacem Abdellatif, membre dirigeant RAZDED, entretien à Ouarzazate, le 09 février 2010.

²⁹ Notons que les acteurs en affrontement pensent ici *leur* territoire qui est bien différent du *territoire administratif*. Si ce dernier est présenté, selon eux, en tant qu'espace topographique inerte, le *leur* consiste en un bassin de vie, (et qui doit être) constamment traversé et animé par des débats cathartiques et mobilisateurs. Voir en ce qui concerne les représentations discursives du territoire régional (Haddy, 2004 : 151 ; 2011 : 10).

³⁰ Selon Nahrath et Varone, « un espace fonctionnel est inséparablement un espace de rivalités et un espace de régulation de ces rivalités. Soit un champ de rapports de forces, dont les limites sont définies par les protagonistes mêmes de ces tensions, et non pas selon des logiques sectorielles ou des découpages territoriaux préexistants » (2007 : 237). Les deux auteurs comparent ce concept à ceux de « champ » de Bourdieu, de « configuration » d'Elias. Pour notre part, l'« espace fonctionnel » s'apparente au concept d'« arène » chère à Bailey.

s'activer pour protéger notre environnement naturel et notre héritage culturel, et en concrétisant les recommandations de la rencontre de Ouarzazate qui avait eu lieu le 21 mars 2009, nous portons à la connaissance de l'opinion publique ce qui suit :

- L'ouverture d'un processus de construction d'un cadre ouvert à toutes les volontés, expertises et capacités soucieuses de la zone du Sud-Est.
- Charger un comité pour préparer une journée d'étude à Ouarzazate pour diagnostiquer les situations du Sud-Est et construire les orientations stratégiques et un plan d'action.

Les cadres associatifs signés sont:

Le réseau associatif de développement d'Ouarzazate

Le RAZDED

Le RADOSE

L'espace associatif de Kelaat Mgouna

L'espace associatif de Tindout

Union des associations de Oued Guir

L'UDRAD (Agdez)³¹

La mobilisation des leaders associatifs dans les arènes d'alliance et de confrontation a trait à un dénominateur commun. À la fois « développeurs », militants et, approximativement, politiciens ; ils se caractérisent, ainsi, par des interférences dites progressistes, socialistes, mais aux allures tantôt hétérogènes, tantôt homogènes. Du point de vue de l'affiliation partisane, ils appartiennent à des partis tels que le PSU (Parti Socialiste Unifié), le PADS (Parti Avant-gardiste Démocratique et Socialiste), la VD (la Voie Démocratique connue en arabe par *Ennahj demokrati*) et l'USFP (Union Socialiste des Forces Populaires). D'où le difficile équilibre entre la logique politique et la logique fonctionnelle (Buclet, 2006 : 108) du développement.

Il n'en demeure pas moins vrai que la nouvelle composition et recomposition de l'espace a favorisé sa décomposition comme le décrit Aït Hamza (2002 : 178). De là, si la dimension institutionnelle du territoire est remise en cause, un lien existe entre l'émergence de contestations « fonctionnelles » des logiques sectorielles, d'une part, et l'émergence de phénomènes de différenciations territoriales/régionales, de l'autre (Nahrath, 2007 : 171-172). Il n'est pas étonnant si l'on constate ainsi que les leaders de courtiers collectifs du développement en affrontement qui, principalement impliqués dans la contestation des logiques sectorielles, sont également les artisans de la redéfinition et de la redistribution des ancrages territoriaux et du maillage administratif qui les encadre. Ce faisant,

³¹ Notre traduction de l'arabe vers le français.

l'arène politisée d'affrontement entre eux se manifeste encore dans l'apparition d'un appel rival contrastant à celui de Zagora. Il s'agit de l'appel d'Errachidia dans lequel l'ATMDAS fédère une quarantaine d'associations villageoises et, par conséquent, crée un pôle associatif rival à celui dont l'appel de Zagora a tenté de créer ; il relève du Pôle Associatif pour le Développement Démocratique dans le Sud-Est (PADDSE). Selon le statut fondamental de ce pôle, l'objectif visé consiste en la coordination entre associations et coopératives du Sud-Est en vue de plaider autour des questions concernant cette région (province d'Errachidia, province de Tinghir, province de Figuig, province de Midelt et province de Ouarzazate). Les instruments d'action du pôle résident dans le renforcement des capacités des associations du Sud-Est ainsi que dans la communication et le plaider autour des questions qui touchent le développement local au Sud-Est, et ce, pour un développement démocratique participatif et durable³².

Encadré 3 : Appel d'Errachidia

En marge de la journée d'étude organisée par l'association de Troisième Millénaire pour le Développement de l'Action Associative du Sud-Est sur la participation politique des femmes et des jeunes le 25 avril 2009, une rencontre a eu lieu le 26 avril 2009 entre les associations, les réseaux associations et les coopératives du Sud-Est dans ses différents niveaux. Après une discussion à laquelle ont participé avec force les assistants et les représentants de diverses associations, réseaux et coopératives dans l'échelon du Sud-Est, l'assistance s'est mise d'accord sur :

- La considération de la zone du Sud-Est comme zone enclavée et qui se heurte à une marginalisation socio-économique et développementaliste compte tenu de la continuité des déséquilibres spatiaux que connaît le Maroc,
- La considération des zones, qui constituent la région du Sud-Est, celles qui se situent dans la marge des régions administratives auxquelles elles appartiennent.
- L'importance de l'élément humain quant à la réalisation d'un changement qualitatif en commençant par la dynamique associative actuelle.
- Les intérêts communs de tous les acteurs associatifs et sociaux traduisant la similitude des problématiques auxquelles est confronté le Sud-Est.

Si les participants ont insisté sur l'importance des efforts consentis par les acteurs civils, ils ont affirmé la nécessité de la coordination entre les intervenants géographiquement et thématiquement pour la construction d'un Sud-Est qui est à l'abri des efforts consentis par les instances civiles en vue de réaliser une transition quantitative. Dans ce cadre, les participants se sont mis d'accord sur la création d'un espace de coordination et de communication au niveau du Sud-Est qui s'appelle : le pôle associatif pour le développement démocratique du Sud-Est. Pôle qui est ouvert à toutes les initiatives (associations, coopératives, forums et réseaux) engagés et qui souhaitent contribuer à la construction d'un Sud-Est reflétant les

³² Troisième clause du statut du Pôle Associatif pour le Développement Démocratique dans le Sud-Est (PADDSE).

ambitions de sa population.

Il a pour objectif :

- Un plaidoyer pour les grandes questions et les préoccupations qui sont communes à toutes initiatives de développement du Sud-Est,
- Un plaidoyer en faveur de la création d'une agence de développement du Sud-Est à l'instar des autres agences dans d'autres zones,
- La création des mécanismes de communication entre les acteurs locaux dans le Sud-Est et leurs homologues nationaux et internationaux,
- La contribution à l'encadrement et à la formation des acteurs locaux,
- L'appui des initiatives locales du développement démocratique dans le Sud-Est³³

Voilà les leaders du courtage collectif en développement face à des stratégies hybrides mais qui s'imbriquent. Dans un bout de continuum, ils trouvent, dans la rhétorique de la marginalisation et de la régionalisation avancée, un répertoire discursif pour la quête d'une légitimité symbolique de reconnaissance par les pouvoirs publics. Bien que cela s'opère sur fond d'une configuration régionale conflictuelle, la « société civile rurale », dont le courtage associatif collectif, ici analysé, semble être un des effets politiques induits, est loin d'être un contre-pouvoir effectif vis-à-vis des autorités locales représentantes du pouvoir central à l'échelle régionale. Dans l'autre bout, l'émergence de celle-ci, comme milieu stratégique d'incubation des projets de développement régional, leur permet de remplir à la fois des fonctions de courtage - dit collectif - en développement et de prestation de services (Le Meur, 2000 : 93). De là, ils avivent, corrélativement, la tension entre logiques de politisation (par la mobilisation, le plaidoyer et la revendication) et logiques de dépolitisation (Catusse et Vairel, 2010 : 14) (par l'incarnation des intermédiations et la capacité d'intersession au sein des dispositifs développementalistes).

Stratégies rhétoriques et pratiques discursives d'affrontement et de coalition sous-tendent les organisations associatives du courtage collectif, abstraction faite de la forme que celui-ci peut revêtir. En somme, deux observations méritent notre attention en ce qui concerne la mobilisation du courtier collectif dans l'arène oasienne et régionale du développement.

Premièrement, en suivant le point de vue critique de la politique et de la pratique du développement cher à Long, les courtiers qui s'insèrent dans les réseaux, les espaces, les forums régionaux de développement sont en effet des *acteurs collectifs*. Acteurs collectifs car, autour de la rhétorique de la marginalisation de la régionalisation d'une part, et des fonctions de drainage de la rente du développement à l'échelle régionale, *via* l'intermédiation dans les projets, d'autre part, ils font référence à une forme de représentations et de catégorisations, d'enrôlement mutuel, d'affrontement et de cooptation des objectifs individuels et collectifs, lesquelles s'encastrent dans les pragmatiques et les sémiotiques de la vie

³³ Notre traduction de l'arabe vers le français.

quotidienne. La signification sociale qui est propre à leurs discours s'inspire de cet univers lié à la pratique sociale (Long, 2001 : 57 ; Mosse and Lewis, 2006 : 14).

Deuxièmement, quelle que soit la nature des organisations de courtage collectif, on remarque qu'une minorité active de *membres*, d'*acteurs individuels* ou de « personnes singulières » au sens de Max Weber³⁴, a plus de poids et assure les fonctions de leaders. Il est question dès lors de leaders de courtiers collectifs³⁵ du développement local intégré. La preuve en est que la majorité de réseaux se transforme *de facto* en une autre ONG, étant donné que le mot « réseau », « forum » ou « union » aurait pu être un simple appendice pour capter, ne serait-ce qu'en chamaillant, la rente du développement et, partant, d'en endosser l'intermédiation. Cela étouffe même les processus collectifs sur lesquels repose leur création. Le fonctionnement est beaucoup plus prompt à la centralité dans la prise de décision et aux attitudes individuelles de certains membres qui incarnent, analytiquement, la figure du leader. Ils le sont en raison des ressources telles que la position formelle, la disponibilité, le standing social et la compétence d'intermédiation qui ressortent des pratiques d'intercession (Tozy, 2010 : 365). Par rapport au member-chip associatif faisant partie des réseaux supra-provinciaux, ces leaders-courtiers du développement ont certes des compétences distinctives telles l'accès à l'information, la possession d'un réseau professionnel et l'insertion ainsi que le soutien des responsables de la coopération au développement.

Devant la vitalité croissante des associations villageoises de développement, essentiellement promue par la configuration développementaliste et institutionnelle, l'échèle régionale semble être l'espace fonctionnel inédit de courtage en collectif en développement. Elle réunit des associations dans le cadre des forums et réseaux supra-locaux en y fédérant les initiatives. Ces réseaux de courtage qui s'y fondent sont la résultante de la logique de l'offre, celle d'un dispositif développementaliste (RADOSE) ou celle de l'État (la plupart des réseaux qui se sont créés à l'échelon communal au nom, très souvent, de l'appellation des espaces associatifs) et celle de la demande (le RAZDED, le réseau associatif de Skoura), tandis que les autres réseaux sont le produit d'une instrumentalisation réciproque entre l'offre et la demande. Il s'est avéré que leurs rôles ne se limitent pas seulement à la fonction de drainage de la rente, étatique et internationale, du développement au niveau local, tout en assumant des intermédiations attitrées, bien qu'en affrontement, dans l'implémentation des projets et programmes de développement (INDH, réparation

³⁴ Dans « Economie et société », il a affirmé : « on peut traiter certaines structures sociales (Etat, coopératives, sociétés par actions) exactement comme des individus singuliers... Par contre, pour l'interprétation compréhensive que pratique la sociologie, ces structures ne sont que des développements et ensemble d'une activité spécifique de personnes singulières », (Weber, 1971 : 91).

³⁵ À l'encontre de ce concept analytique, les appels des réseaux associatifs antagonistes ci-haut étudiés font référence souvent à l'expression de « *représentants* » des réseaux et des espaces associatifs. Dans son analyse des réseaux marocains du développement, T. Lacroix, opte pour l'expression de « médiateur ». Pour lui, les leaders des réseaux du développement se qualifient de « médiateurs » par la capacité d'obtenir du groupe des ressources propres, mais également un complément auprès des partenaires externes (ce qui renvoie jusqu'ici à la notion idéal-typique du courtier), conférant au groupe la capacité de conduire des projets plus importants que les opérations ponctuelles à caractère traditionnel.

communautaire et préservation de la mémoire collective, sauvegarde de la biodiversité et des oasis). Le courtier collectif est aussi un entrepreneur politique. Bien que les réseaux associatifs traduisent dans l'arène régionale des logiques d'affrontement et de coalition entre eux, leurs enjeux sociopolitiques diffèrent. Le RADOSE exemplifie le modèle d'un bureau d'études, qui élabore des plans de développement communal, et ce, en partenariat avec la JICA (Agence Japonaise de Coopération Internationale), combien même un des ses leaders est, en *straddling*, président d'une commune rurale. Toujours à Errachidia, l'AMTDAS, à travers le réseau (RADDSE) qu'elle « chapeaute », renforce les capacités de ses associations « clientes » et travaille en même temps dans le registre de la culture revendicative, celle en l'occurrence de plaider dont le leader potentiel du réseau se considère comme étant le pionnier dans la région. Le militantisme développementaliste est, pour les leaders de la FAD à Tinghir, une propédeutique de la conquête de la notabilité communale (Benidir, 2011 : 79). Du fait même de la nouvelle révision du découpage territorial et de la redéfinition des circonscriptions électorales, l'objectif ultime des leaders de la FAD, en particulier un de leurs leaders leviers et dont on a dépeint la trajectoire sociale ci-haut, est devenu une élite parlementaire au nom du PJD lors des élections législatives anticipées du 25 novembre 2011. La taille de la circonscription électorale s'adjoint au champ d'intervention du réseau associatif. D'où la pertinence de l'assimilation – ne serait-ce que pour paraphraser Jean-François Bayart (1989 : 157 et 192) - régionale des élites associatives locales. Enfin, pour les militants-courtiers du RAZDED au niveau de Zagora, la recherche des affinités entre développement territorial, réparation communautaire, mémoire collective s'en érige en un enjeu de taille. S'y ajoute la médiatisation internationale de leur réseau, compte tenu de leur insertion dans les rencontres transnationales sur la citoyenneté locale et la citoyenneté mondiale dans le cadre des séminaires mondialistes (forum de la citoyenneté).

Références bibliographiques

- Aït Hamza, M. (2002), *Mobilité socio spatiale et développement local au sud de l'Atlas marocain (Dadès – Todgha)*, Passau (= Maghreb-Studien, 13).
- Bailey, G.-F. (1971), *Les règles du jeu. Etude anthropologique*, Paris, PUF.
- Balme, R. (1987), « La participation aux associations et le pouvoir municipal », *Revue Française de Sociologie*, 28/4, 1987, p. 601-639.
- Bayart, J.-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, Coll. L'espace du politique.
- Benidir, M., (2006), « Le dedans et le dehors : l'élite associative villageoise entre dispositif développementaliste et sphère politique », Working paper dans le colloque national « *Culture amazighe et développement humain dans les communautés rurales* », organisé par le Centre des Etudes Anthropologiques et Sociologiques de l'IRCAM, en collaboration avec le Conseil Municipal de Ouarzazate les 24 et 25 février 2006 à la Grande Maison Municipale de Ouarzazate.

- Benidir, M. (2010), « Leaders associatifs et élus locaux au Maroc : épreuves de face à face et controverses dans les arènes du développement », *Politique Africaine*, 120, p. 87-104.
- Benidir, M. (2011), « Entre notabilité et courtage. Les dynamiques associatives face au développement local dans le versant sud du Haut-Atlas (Ouarzazate) », *Revue marocaine de science politique*, 2, Novembre 2011, p. 69-101.
- Bennani-Chraïbi, M. (2003) « Parcours, cercles et médiations à Casablanca. Tous les chemins mènent à l'action associative de quartier », in Bennani-Chraïbi M. & Fillieule O. (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po., p. 293-352.
- Bierschenk, T. et al. (2000) « Les courtiers entre développement et État » in Bierschenk T. et al. (dir.), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Apad/Karthala, p. 5-42.
- Blundo, G. (1994), « Le conflit dans l'entente. Coopération et compétition dans les associations paysannes du bassin arachidier sénégalais », in Jacob J.-P. et Lavigne Delville, Ph. (dir.), *Les associations paysannes en Afrique. Organisations et dynamiques*, APAD-Karthala-IUED, Paris, p. 99-120.
- Blundo, G. (1995), « Les courtiers locaux du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'études africaines*, 137, XXXV-1, p. 73-99.
- Blundo, G. (1998), « Logiques de gestion publique dans la décentralisation sénégalaise : participation factionnelle et ubiquité réticulaire », *Bulletin de l'APAD*, 15, p. 21-47.
- Boucher, Y., et al. (1990), « Le militant, la compétence et l'éthique : les conditions de l'investissement chez les Verts », *Politix*, Vol. 3, N°9, p. 37-43.
- Bourdarias, F. (2003), « ONG et développement des élites » in « Les ONG médiations politiques et globalisation », *Journal des anthropologues*, n° 94-95, p. 23-52.
- Buclet, B. (2006), « Les réseaux d'ONG et la gouvernance en Amazonie », *Autrepart*, 37, p. 93-110.
- Catusse, M. et Vairel, F. (2010), « Question sociale et développement : Les territoires de l'action publique et de la contestation au Maroc », *Politique africaine*, 120, p. 5-23.
- Charafi M. (2008), *Planification stratégique participative du RAZDED*, Expertise réalisée avec le concours de la Fondation de France, Etudes pour l'expertise participative – FEP Maroc, rapport final.
- Chauveau, J. et al. (1998), « Communiquer dans l'affrontement : La participation cachée dans les projets participatifs ciblés sur les groupes ruraux défavorisés » in Deler J. et al. (dir.), *ONG et développement. Société, économie et politique*, Paris, Karthala, p.
- Chauveau J.-P. (1994), « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement », in Jacob J. et al. *Les*

associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamique, Paris, APAD-Karthala-IUED, p. 25-60.

Cheynis, È. (2008), *L'espace des transformations de l'action associative au Maroc. Réforme de l'action publique, investissements militants et légitimité internationale*, thèse de doctorat de sciences sociales, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Commission Consultative sur la Régionalisation, (2011), *Rapport sur la régionalisation avancée/Livre I : Conception générale*, Royaume du Maroc, 47 p.

Dahou, T. (2004), « *Entre parenté et politique. Développement et clientélisme dans le Delta du Sénégal* », Paris-Dakar, Karthala – ENDA GRAF Sahel.

Denoeux, G. (2002), « Le mouvement associatif marocain face à l'État : autonomie, partenariat ou instrumentalisation », in Ben Néfissa S. et Hanafi S. (dir.), *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, Paris, CNRS-Éditions, p. 27-55.

Dramé, H. (1998), « Les courtiers de développement entre ONG et organisations paysannes. La cas de la Casamance (Sénégal) », in Deler J. et al. (dir.), *ONG et développement. Société, économie et politique*, Paris, Karthala, p. 215-226.

El Akzi, A. (2007), *Le rôle de la bonne gouvernance dans la concrétisation de l'action associative. Le cas des associations de l'union Dra pour le développement à Agdez*, Mémoire de licence en sociologie (en arabe), FLSH, Université Kadi Ayyad, Marrakech.

Faure, A. et Muller P., (2007), « Objet classique, équations nouvelles » [Introduction], in Faure A., Leresche J-Ph., Muller P., et Nahrath S., (dir.), *Action publique et changements d'échelles : Les nouvelles focales du politique*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques politiques, p. 9-21.

Haddy, M. (2011), *La régionalisation au Maroc : des errances au projet sociétal*, Paris, Editions Cabrera et MDM Publication.

Haddy, M. (2004), « Réflexion sur la région et le développement régional », *REMALD*, n°54-55, Janvier avril.

Haering, J. Laville J.-L. et Sainsaulieu R., (1997), « Penser l'association : du projet au fonctionnement » (introduction) in Laville J.-L. et Sainsaulieu R. (dir.), *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Editions Desclée de Brouwer, Coll. « Sociologie Economique », p. 6-21.

Hermet, G. (2000), *Culture et développement*, Paris, Presses Nationales de Fondation de Science politique.

Lacroix, T. (2005), *Les réseaux marocains du développement. Géographie du transnational et politiques du territorial*, Paris, Presses de Sciences Po.

Le Meur, P.-Y. (2000), « Logiques paysannes au Bénin : courtage, associations, réseaux et marchés », *Autrepart* (13), p. 91-108.

Lima, S. (2004), « Les espaces associatifs face aux communes rurales. Recompositions spatiales, émergence des acteurs locaux et nouvelles perspectives pour le développement dans la région de Kayes (Mali) », in Charef M. et Gonin P. (dir.), *Emigrés et immergés dans le développement local*, Agadir, ORMES-

MIGRINTER, Editions Sud-Contact, Coll. « Mobilité et dynamique spatiale », p. 279-309.

Long, N. (2001), *Development Sociology: Actor Perspectives*, London and New York, Routledge.

Mahdi, M. (2002), « Le rôle de la société civile dans la gestion des mutations au niveau local au Maroc », in Elloumi M. (dir.), *Mondialisation et sociétés rurales en Méditerranée*, Paris-Tunis, IRMC-Karthala, p. 467-484.

Mahdi, M. (2005), « Anthropologie et demande sociale : À propos des communautés des pasteurs » in Rachik H. (coord.), *Le Maghreb dans les débats anthropologiques : Edmond Doutée, Robert Montagne, Clifford Geertz et Pierre Bourdieu et Ernest Gellner, Prologues*, n° 32, p. 102-109.

Marchesin, Ph. (2004), « Démocratie et développement », *Revue Tiers-Monde*, 45/179, p. 487-513.

Mathieu, P. Benali, A. et Aubriot, O. (2001), « Dynamiques institutionnelles et conflit autour des droits de l'eau dans un système d'irrigation traditionnel au Maroc », *Revue Tiers Monde*, t. XLII, n° 166, p. 353-374.

Mongbo, R. L. (2000), « Le développement local et les courtiers. Concepts et réalités d'un phénomène local au Bénin », in Bierschenk T., Chauveau J.-P. et Olivier de Sardan J.-P. (dir.), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Apad/Karthala, p. 217-240.

Mosse, D. and Lewis, D. (2006), « Theoretical approaches to brokerage and translation in development », in Mosse D. and Lewis D. (eds.), *Development brokers and translators. The ethnography of aid and agency*, Kumarian Press, Inc, p. 1-26.

Nahrath, S. et Varone, F. (2007), « Les espaces fonctionnels comme changements d'échelle de l'action publique » in Faure A., Leresche J-Ph., Muller P., et Nahrath S., (dir.), *Action publique et changements d'échelles : Les nouvelles focales du politique*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques politiques, p. 235-249.

Nahrath, S. (2007), « Entre transformations sectorielles et recompositions territoriales », in Faure A., Leresche J-Ph., Muller P., et Nahrath S., (dir.), *Action publique et changements d'échelles : Les nouvelles focales du politique*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques politiques, p. 169-175.

Olivier de Sardan, J.-P. (1995), *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala.

Pirotte, G. (2011), « Repenser la sociologie du développement entre dynamiques du dedans et dynamiques du dehors. Une réflexion à partir du projet de société civile au Bénin », *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, p. 473-490.

Pirotte, G. (2005), « Société civile importée et nouvelle gouvernance. Le nouveau secteur ONG au Bénin », in Quantin P. (dir.), *Gouverner les sociétés africaines. Acteurs et institutions*, Paris, Karthala, p. 27-45.

Poncelet, M. et al. (2006), *Les ONG en villes africaines. Etudes des aces à Cotonou (Benin) et à Lubumbashi (RDC)*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.

Reynauld, J.-D. (1997), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.

Sadqui A. (2003), *Système d'irrigation par réseaux capillaires dans les oasis (SIRCO)*, L'association de développement d'Iaadouane, document inédit.

Siméant, J. (2002), « Fiches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants », in Hamman Ph., Méon J.-M et Verrier B. (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, p. 17-53.

Tozy, M. (2002), « Des tribus aux coopératives ethno-lignagères. Histoire d'une mutation en cours sur les hauts plateaux de l'oriental », in Mahdi M. (dir.), *Mutations sociales et réorganisations des espaces steppiques*, Casablanca, Konard Adenour, p. 19-38.

Tozy, M. (2010), « Leaders et leadership. Configurations complexes, ressources politiques et influence potentielle des leaders dans le cas de l'Oriental marocain », in P. Bonte, M. Elloumi, H. Guillaume et M. Mahdi (dir.), *Développement rural, environnement et enjeux territoriaux. Regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien*, Casablanca, Editions La Croisée des Chemins.

Trom, D. (2001), « Grammaire de la mobilisation et vocabulaires de motifs », in Cefai, D. et Trom, D. (dir.) *Les formes de l'action collective. Mobilisation dans les arènes publiques*, Paris, [« Raisons pratiques, n°12 »], Editions de l'EHESS, p. 99-134.

Weber, M. (1971), *Economie et société*, Paris, Plon.